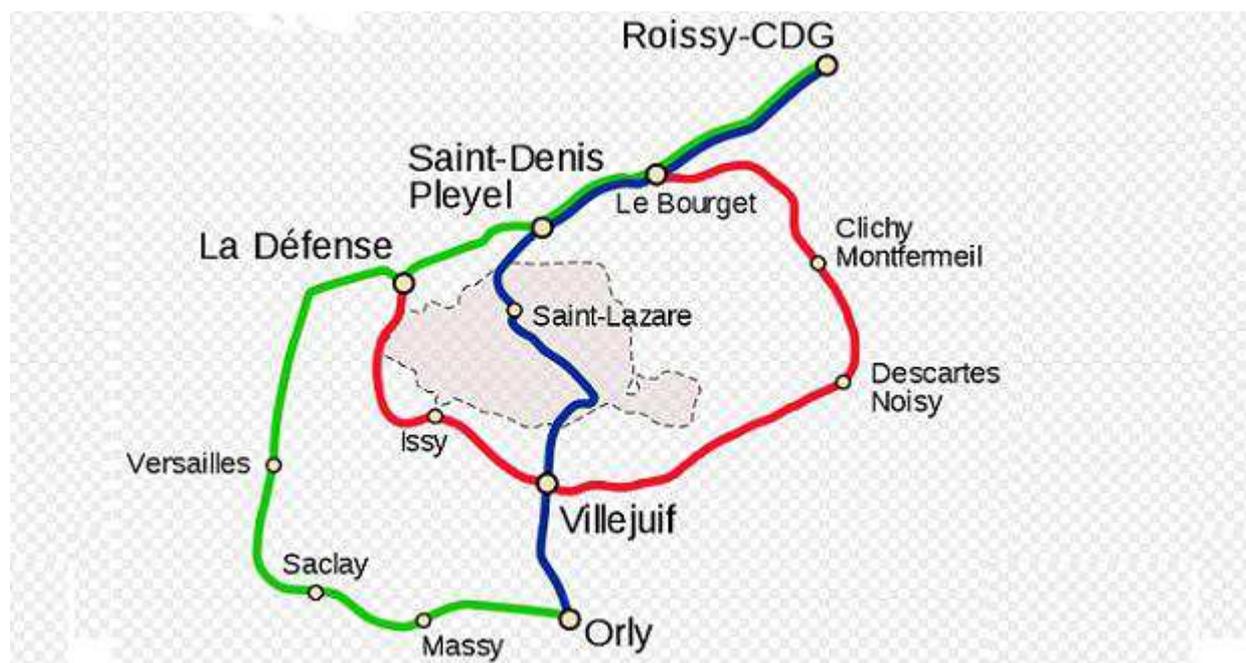


METRO – Le Grand Paris Express sur les rails

Posté par: Rédaction dans Fil Info 17/07/2013



La Société du Grand Paris a voté lundi la première enveloppe de 5,3 milliards d'euros d'investissements pour financer la construction du premier tronçon de 33 kilomètres du Grand Paris Express, le métro de rocade prévu autour de Paris.

Ces travaux de grande envergure, doivent démarrer en 2015, pour une livraison de la ligne et des nouvelles gares en 2020. Le Grand Paris Express est un projet de réseau composé de 4 lignes de métro automatique autour de Paris, et de l'extension de 2 lignes existantes.

D'une longueur totale de 205 kilomètres¹, il doit être réalisé par la Société du Grand Paris (SGP) dans le cadre d'un accord avec le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF).

GPE : LA SGP VOTE EN FAVEUR D'UN INVESTISSEMENT DE 5,3 MILLIARD

Direct gestion 17/07/2013

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris vote à l'unanimité l'investissement de 5,3 milliards d'euros pour la réalisation de la ligne 15 sud du Grand Paris Express, entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs.

Cette ligne représente 33 km de métro automatique intégralement souterrain et 16 nouvelles gares, desservant 22 communes dans 4 départements (92, 94, 93, 77). Elle fera l'objet d'une enquête publique à l'automne 2013 et les travaux démarreront en 2015. L'infrastructure sera dimensionnée pour accueillir des trains d'une capacité de 1 000 passagers au bénéfice de 300 000 voyageurs par jour. La ligne 15 sud sera mise en service en 2020.

En adoptant cette décision, la Société du Grand Paris met en œuvre la feuille de route présentée par le Premier ministre le 6 mars dernier sur le Nouveau Grand Paris et qui vise, sur ce tronçon, à ouvrir l'enquête publique d'ici à fin 2013, à démarrer les travaux en 2015, pour une mise en service en 2020.

Outre le tunnel et les gares, l'opération d'investissement inclut plusieurs équipements dont l'utilité dépasse le seul tronçon de Pont de Sèvres à Noisy-Champs. Il financera ainsi les sites de maintenance de Champigny-sur-Marne et de Vitry-sur-Seine qui permettront de couvrir les besoins de maintenance des trains et des infrastructures pour l'exploitation d'autres tronçons du Nouveau Grand Paris, en premier lieu l'arc Grand Est (ligne 16), mais aussi le poste de commandement centralisé de Champigny-sur-Marne, qui servira, à terme, à l'ensemble des lignes 15, 16 et 17.

En outre, la maîtrise d'œuvre pour la conception et la qualification des systèmes et des équipements de contrôle-commande est intégrée de façon transversale pour l'ensemble des lignes 15, 16 et 17.

Le montant de cet investissement s'inscrit dans le cadre des 3 milliards d'euros d'optimisations demandées par l'Etat pour la réalisation de l'ensemble du réseau et compatibles avec le schéma d'ensemble adopté par décret le 24 août 2011.

« L'adoption unanime de cette décision par le conseil de surveillance est essentielle, car ce tronçon sera l'un des plus fréquentés du futur réseau ; il aura un impact positif, dès sa mise en service, pour alléger les réseaux existants, en particulier le RER A. La ligne 15 sud va également améliorer la desserte de secteurs denses de proche couronne, ce qui facilitera la mobilité quotidienne des Franciliens. Cette décision c'est aussi un signal fort en faveur de la dynamique de développement des territoires », commente André Santini, président du conseil de surveillance.